

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 28 octobre 2021

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	11	17

Date de la convocation : 22 octobre 2021

Date d'affichage de l'ordre du jour : 22 octobre 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un, le vingt-huit octobre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du 22 octobre 2021, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

Absents excusés :

Monsieur BRUNG Michel

Madame BUQUET Jessica a donné pouvoir à Madame NÉE Amélie.

Madame GUERZA Sylvie

Madame LECOQ Annie a donné pouvoir à Madame LELIÈVRE Josiane.

Monsieur ORIENT Olivier a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.

Madame PATENOTTE Isabelle a donné pouvoir à Madame BOULIER Claude.

Monsieur POTHÉRAT Frédéric a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame SAHUT Géraldine a été nommée secrétaire de séance.

2021/73 – DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA SÉCURITÉ SUR LA RD 67 À LA SORTIE DU PARC DES TULIPIERS

Un devis est présenté concernant la mise en place d'un plateau surélevé et l'aménagement de sécurité devant le parc des Tulipiers, travaux estimés pour un montant de 37 951,00 euros HT.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour autoriser Madame le Maire à demander des subventions au titre des aménagements de sécurité devant le parc des Tulipiers auprès du Département de la Seine-Maritime et auprès de l'Etat pour un montant estimé de 37 951,00 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE le Maire à demander des subventions au titre des aménagements de sécurité devant le parc des Tulipiers auprès du Département de la Seine-Maritime et de l'Etat pour un montant estimé de 37 951,00 euros HT.

Pour extrait certifié conforme
 Le Maire, Josiane LELIÈVRE

